

Pour vous abonner à la Lettre  
Entreprises & Défense [LIEN](#)

## Repères

Mouvements au sein de la  
Défense en 2009 :  
22.068 recrutements de mili-  
taires et 26.172 départs.  
2.143 recrutements de civils  
et 3.182 départs.  
147 décès en service dans  
l'armée de terre en 2010 dont  
21 en opérations (14 au com-  
bat).  
4.003 marins en mer chaque  
jour en 2010.  
72 % des militaires de l'armée  
de terre sont des contrac-  
tuels.

Achats de la Défense hors  
achats métiers en 2009 : 5,2  
Mds€ dont immobilier (1.015  
M€) multiservices (923 M€)  
et prestations intellectuelles  
(839 M€).

9 Bases de Défense hors mé-  
tropole : 5 Outre-mer (Antilles,  
Guyane, Pacifique, Nouvelle-  
Calédonie, Réunion) EAU,  
Djibouti, Gabon et Sénégal.

Budget de programme de  
l'action sociale de la Défense  
en 2011 : 205,28 M€.

30 M€ consacrés en 2010 au  
dispositif RAPID d'aide aux  
PME de la DGA.

Dépenses liées au personnel  
(hors gendarmerie) en 2009 :  
19.233 Mds€.  
Militaires : 14.784,6 Mds€.  
Civils : 4.448,4 Mds€.

Sources : ministère de la Défense  
et rapports parlementaires.



[www.lgmgroup.fr/](http://www.lgmgroup.fr/)  
[defense@lgm.fr](mailto:defense@lgm.fr)

« Du lien, du liant et du sens »

Cette phrase d'un commandant d'une base de défense à propos de la Lettre de notre Association, Entreprises et Défense, est sans doute la plus belle des récompenses pour notre équipe. Elle résume parfaitement notre ambition et surtout notre esprit : permettre à deux mondes qui se côtoient, et qui doivent de plus en plus travailler ensemble au quotidien, de mieux se comprendre à l'aide de multiples « ponts » résolument pratiques, tant le domaine des synergies entreprises – Défense que de la reconversion. Entreprises & Défense en est l'un des outils, au service de tous. Bonne lecture mais surtout... à très bientôt lors de nos activités !

Patrice Lefort-Lavauzelle  
Président

[p.lavauzelle@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:p.lavauzelle@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

## Trois questions au...

## général de corps d'armée Thierry Cambournac

Chef de la Mission pour la coordination de la réforme.

### - Pouvez-vous nous présenter brièvement la mission pour la coordination de la réforme ?

La modernisation du ministère de la Défense, dont l'objectif est de préserver la capacité opérationnelle des forces tout en réalisant d'importantes économies, découle des orientations du Livre blanc sur la sécurité et la défense et intègre les impératifs de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Elle recouvre 37 projets. Il était important qu'au moment où ces projets passaient de la conception à la mise en œuvre, ils soient coordonnés et puissent être suivis par une structure interne. C'est ce qui a motivé la création de la MCR, en juin 2008. La mission a d'abord un rôle d'interface entre les chefs de projet car les réformes sont souvent liées entre elles. Sa seconde mission est de « coacher », au quotidien, les chefs de projet, en les conseillant à chaque étape de leur travail. Enfin, pour reprendre les mots du ministre dans la lettre de mission qu'il m'a adressée, la MCR doit être un « aiguillon », c'est-à-dire contribuer à la définition au fond des mesures à mettre en œuvre.

### - Quel bilan pouvez-vous faire de son action aujourd'hui ?

Sur la base des orientations du comité exécutif ministériel, la mission inscrit son action dans le cadre du Comité de modernisation du ministère (C2M). Elle lui rend compte de l'avancée de la réforme, lui soumet les questions de coordination et soulève les points d'attention. La MCR est le « notaire » de l'avancée des réformes, notamment s'agissant des rationalisations et, en collaboration avec la direction financière, de la comptabilité des économies de la réforme. La mission est un acteur reconnu de chacun des chantiers de modernisation. Son action d'impulsion permet de tirer le meilleur parti des opportunités de la réforme et ses études ont permis des avancées importantes du schéma de transformation du ministère, par exemple sur le calendrier de déploiement des bases de défense ou le contrat opérationnel de soutien confié au Commandement interarmées de l'administration et du soutien (COMIAS). Elle se situe clairement au cœur du processus de pilotage de la modernisation.

### - Quels sont les grands dossiers traités par la Mission en 2011 ?

Cette année est principalement marquée par la montée en puissance des bases de défense et une nouvelle vague importante de restructurations. Après une expérimentation qui aura duré 18 mois, et avec 2 ans d'avance sur le calendrier initial, l'ensemble du soutien des forces, des services et directions a été confié aux bases de défense depuis le 1er janvier 2011. L'année est consacrée à la consolidation de cette organisation, à l'appropriation des nouveaux processus de soutien et au déploiement des systèmes d'information nécessaires pour garantir la qualité du soutien au quotidien. En termes d'adaptation des capacités et de restructurations territoriales, l'été 2011 verra principalement la dissolution de 4 régiments, d'un état-major, d'une base aéronavale et de 2 bases aériennes, le désarmement de 3 bâtiments de la marine ainsi que la fermeture d'un escadron de chasse et d'un escadron de défense sol-air. Ces deux pans majeurs de notre évolution s'accompagnent de multiples chantiers de modernisation : mise en place d'une administration aussi dématérialisée que possible, rationalisation de la chaîne d'exécution de la dépense, mutualisation de nouveaux domaines de soutien (munitions...) évolution du soutien des systèmes d'information, unification de la fonction domaine et infrastructure...

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2010 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2011 [LIEN](#)

## Infos

### Remise du « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2010

Placé comme chaque année sous le Haut patronage du ministre de la Défense, la remise de l'Édition 2010 du « Prix de la reconversion des militaires » se déroulera le mardi 7 juin à l'École militaire à Paris à l'issue d'un débat sur le thème « Création d'entreprise et reconversion » et l'intervention d'anciens lauréats. Sur invitation uniquement. Nombre de places limitées. Inscription obligatoire avant le 25 mai. Pour télécharger l'invitation à cette soirée. [LIEN](#)

### Journée Défense et Citoyenneté

Anciennement JAPD, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tout jeune de nationalité française. Depuis le mois de janvier dernier, une nouvelle formule, plus moderne, accueille 760.000 jeunes par an pour une première approche de la Défense. Le programme de la JDC comporte trois modules :

- Vous êtes citoyen.
- Vous devez faire face à un monde instable.
- Vous avez un rôle à jouer.

### Séminaire « Sécurité économique et protection du patrimoine »



L'IHEDN organise régulièrement des séminaires d'une durée de deux jours destinés à sensibiliser les participants aux risques d'intrusions provenant de puissances ou d'intérêts extérieurs, ainsi que les réponses prévues au niveau gouvernemental. Contact : [virgil.marques@ihedn.fr](mailto:virgil.marques@ihedn.fr)

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

### Atelier « achats durable »

A la suite de la soirée-débat « Développement durable et achats de la Défense, hors armement » du 22 mars dernier durant laquelle est intervenu Eric Lucas, Haut fonctionnaire au développement durable du ministère de la Défense, l'Association organise le mercredi 8 juin à l'École militaire à Paris un atelier sur le thème des bonnes pratiques en termes d'achats durables. Cet atelier est réservé aux entreprises adhérentes (un collaborateur par entreprise). Places limitées.

### Groupement des industries françaises de défense terrestre (GICAT)

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association, le Groupement des industries françaises de défense terrestre ([LIEN](#)) propose un accès gratuit durant 15 jours à son Extranet : base de données pays, veille stratégique, communications ciblées, mise en réseaux, revue de presse... Les entreprises intéressées peuvent contacter : [audrey.favale@gicat.fr](mailto:audrey.favale@gicat.fr)



### Défense Mobilité sur viadeo

Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, dispose maintenant d'un « hub » sur viadeo. Avec 4,5 millions de membres en France, viadeo est le plus important réseau professionnel francophone. L'Association ne peut que conseiller aux militaires ayant un projet de reconversion de rejoindre ce « hub » en ayant à l'esprit qu'un réseau ne fonctionne que sous réserve de s'impliquer dans celui-ci ! [LIEN](#)



## Interview

### Prix de la reconversion des militaires

**- Pascaline Abdini, en tant que présidente de la commission « Reconversion des militaires, accompagnement dans l'emploi et emploi des conjoints » de l'Association, vous avez la responsabilité du « Prix de la reconversion des militaires ». Pourriez-vous nous le présenter ?**

Placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense, le Prix de la reconversion des militaires est organisé par l'Association en liaison avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense. Ce prix annuel a pour objectif de récompenser un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité, inscrit ou non dans un parcours reconversion, devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

**- Pourquoi participer à ce prix ?**

La création ou la reprise d'entreprise est une opportunité intéressante de reconversion qui peut être une alternative à l'option plus « classique » de rejoindre une entreprise comme salarié. L'objectif de ce prix est double, d'une part nous souhaitons contribuer à la connaissance du monde de l'entreprise par les militaires et les sensibiliser aux différentes options de reconversion et notamment celle de la création ou de la reprise d'entreprise, d'autre part nous souhaitons leur donner un cadre et des outils de réflexion supplémentaires pour construire leur projet. Nous remettons chaque année aux deux lauréats des produits et/ou des prestations utiles dans la cadre du développement de leur projet de reconversion, et bien entendu une couverture médiatique. Ce prix est également un véritable label vis-à-vis, par exemple, d'organismes financiers. Notre Association accompagne ensuite les lauréats, assure un suivi, et s'appuie sur son très large réseau pour leur permettre de nouer des contacts utiles au bon développement de leur entreprise.

**- Qui siège au sein du jury ?**

Le jury du prix est composé de deux parlementaires, de deux représentants de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, du chef de la Mission retour à la vie civile des officiers généraux (MIRVOG) et de praticiens du monde de l'entreprise. Il y a une véritable complémentarité entre tous nos membres qui apportent chacun leur expertise.

**- Quels conseils donneriez-vous à un militaire ayant un projet de reconversion dans le domaine de la création ou de la reprise d'entreprise ?**

Deux points me semblent important : anticiper au maximum le départ de l'institution et utiliser toutes les possibilités pour mieux connaître le monde de l'entreprise et ses codes : salons professionnels, soirées-débats, rencontres, réseaux sociaux, etc... L'organisation le 3 mai dernier par notre Association en coopération avec la Fédération Française de la Franchise d'une soirée-débat sur le thème « Création d'entreprise en franchise et reconversion » en est, me semble-t-il, le parfait exemple.

Pascaline Abdini

[p.abdini@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:p.abdini@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

Le dossier du Prix 2011 est disponible notamment sur Intradef - l'Intranet de la Défense - sur le site Internet de Défense Mobilité et sur le site de l'Association [LIEN](#) **Date limite de remise des dossiers : 31 août 2011**. L'Association met également à la disposition des candidats une adresse mail (Internet) spécifique pour toutes questions techniques : [prixdelareconversion@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:prixdelareconversion@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

### Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2011 avec le soutien du groupe LGM.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.